

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mardi 6 mai 2008 à 11 h 30, au
Beaulieu, Centre de Congrès et d'Expositions
Av. des Bergières 10, CH-1004 Lausanne

Adecco

better work, better life

Ouverture des portes: 10 h 45

Début de la réunion: 11 h 30



Cher actionnaire,

Ayant chaque jour plus de 37 000 employés et plus de 700 000 associés au service de nos clients dans le monde entier, le groupe Adecco a réalisé un solide résultat durant le dernier exercice. Le revenu net a augmenté de 20%. La croissance interne a permis une hausse de 4% des revenus, qui ont atteint 21,1 milliards EUR, alors que le résultat d'exploitation progressait de 28%. Ce chiffre représente une étape importante dans la poursuite de l'objectif prévu pour 2009, avec un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (EBITA) de plus de 5%. Au regard de ces excellentes nouvelles, le Conseil d'administration propose un dividende de 1.50 CHF par action, soit une hausse de 25%.

Nous sommes satisfaits des progrès d'Adecco en 2007. La mise en place de nos lignes d'expertise et notre concentration sur la production de valeur ont été couronnées de succès. Nous avons augmenté les marges brutes grâce à une bonne discipline tarifaire et à des taux de croissance plus élevés dans nos lignes d'expertise, tout en gérant avec prudence notre rentabilité et notre capital investi.

En France, aux Etats-Unis et au Canada, nos efforts en matière de rentabilité, associés à une tarification disciplinée, ont généré de solides résultats et une nette amélioration de la rentabilité. Adecco France, notre marché le plus important, repart à la hausse après des années de rentabilité en baisse. L'action décisive de ces trois pays sert d'exemple à d'autres. Nous sommes bien préparés pour intensifier le développement de notre position de leader sur le marché.

Jürgen Dormann
Président



Dieter Scheiff
Directeur général



Grâce à l'acquisition du groupe allemand Tuja, nous avons continué à renforcer notre position en Allemagne, l'un des marchés les plus prometteurs de notre secteur, avec un potentiel de croissance structurelle important. La pénétration actuelle sur le marché du personnel intérimaire en Allemagne s'élève à 1,3% seulement, contre 2,4% en France et 4,5% en Grande-Bretagne.

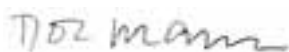
Dans le même temps, nous avons renforcé nos positions sur les marchés émergents comme l'Europe de l'Est, l'Inde, l'Amérique latine et l'Asie. Si l'on garde à l'esprit le changement démographique sous-jacent dans les pays développés, notre concentration sur ces marchés représente plus qu'un simple engagement à court terme, il fait partie intégrante de notre stratégie à long terme. D'ici 2020, la majorité de la population européenne aura plus de 40 ans. Le nombre de personnes en âge de travailler au Japon a culminé déjà en 1995 et décroît à présent. Les démographes prévoient que le nombre de Japonais en âge de travailler chutera de 15% d'ici à 2025, alors que la majorité de la population en Inde aura moins de 30 ans en 2015. L'augmentation de la pénétration du personnel intérimaire, la poursuite de la libéralisation des marchés du travail et la mobilité croissante de la main-d'œuvre à l'avenir créent de bonnes opportunités pour notre secteur d'activité dans ces économies émergentes.

En s'appuyant sur la dynamique d'un exercice 2007 réussi, nous continuerons à nous concentrer sur une croissance rentable pour 2008 et au-delà. Notre activité connaît une hausse de la demande en flexibilité et en compétences dans le monde entier, une tendance qui devrait s'accélérer dans un avenir proche. Cela implique deux approches distinctes du marché pour nos activités d'exploitation. Pour les postes exigeant des compétences générales, nous offrons des solutions spécialisées, en nous concentrant sur le savoir-faire sectoriel et l'excellence dans la maîtrise des coûts. Cette attitude suppose également de garantir la continuité et d'entretenir des relations à long terme avec nos associés et avec les candidats. Attirer des compétences professionnelles nécessite d'avoir des «experts» dans notre réseau. L'expertise de nos employés nous permet de trouver et de fournir des missions successives motivantes, offrant des perspectives de carrière attrayantes. Dans les deux approches du marché, notre objectif est de nous concentrer sur l'excellence opérationnelle, une spécialisation accrue et des modèles de distribution efficaces.

En tant que leader mondial des services de ressources humaines, nous avons conscience que les schémas d'embauche traditionnels évolueront dans les années à venir. Nous souhaitons par conséquent encourager les générations présentes et futures à envisager le changement comme une opportunité qui revêt de multiples formes. Nous voulons engager les individus à relever les défis de demain avec confiance et à nous rejoindre pour construire l'avenir du travail.

Nous remercions nos actionnaires et nos clients de leur confiance renouvelée. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers nos employés pour leur contribution à la prospérité de notre entreprise. Ensemble, nous continuerons notre double approche du marché avec passion et détermination, en poursuivant un objectif clair: fournir des services de grande valeur à nos clients, offrir des perspectives professionnelles attrayantes à tous les employés et, en conséquence, générer une valeur élevée pour nos actionnaires.

Jürgen Dormann
Président



Dieter Scheiff
Directeur général



Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mardi 6 mai 2008 à 11 h 30, au
Beaulieu, Centre de Congrès et d'Expositions
Av. des Bergières 10, CH-1004 Lausanne

Ouverture des portes: 10 h 45
Début de la réunion: 11 h 30

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion 2007

- Soumission du rapport de gestion 2007, composé du rapport annuel, des comptes annuels d'Adecco S.A. et des comptes de groupe pour l'exercice 2007
- Soumission des rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion 2007, composé du rapport annuel, des comptes annuels d'Adecco S.A. et des comptes de groupe pour l'exercice 2007.

2. Utilisation du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose, sur le bénéfice résultant du bilan, la distribution d'un dividende de CHF 1.50 par action nominative d'une valeur nominale de CHF 1.00 et le report à nouveau du solde. Les actions détenues par la société ne génèrent pas de dividende.

3. Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2007.

4. Election du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle des MM. Jakob Baer, Rolf Dörig, Jürgen Dormann, Andreas Jacobs, Francis Mer, Thomas O'Neill et David Prince comme membres du Conseil d'administration, pour une nouvelle durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire. M. Philippe Marcel et M. Peter V. Ueberroth ne se mettront plus à leur disposition pour une réélection. Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des Mmes. Wanda Rapaczynski et Judith A. Sprieser comme membres du Conseil d'administration, pour une durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Election des organes de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de Ernst & Young AG, Zurich, comme organe de révision d'Adecco S.A. et réviseur des comptes de groupe, pour l'exercice 2008.

Documentation, participation et représentation

Le rapport de gestion 2007, les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe, les statuts, ainsi que la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions peuvent être consultés dès le 14 avril 2008 auprès d'Adecco S.A., c/o Adecco Ressources Humaines S.A., rue des Fontenailles 16, CH-1005 Lausanne, et à son siège statutaire à Chésereux. Les actionnaires peuvent aussi commander un exemplaire du rapport de gestion 2007 (en anglais). Le rapport annuel 2007 et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions sont en outre disponibles sur le site internet d'Adecco (www.adecco.com et <http://agm.adecco.com>).

Les actionnaires inscrits au registre des actions au 28 mars 2008 recevront par poste la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec un bulletin-réponse. Les actionnaires inscrits après le 28 mars 2008 mais avant le 25 avril 2008 recevront la convocation après leur inscription au registre des actions. Le registre des actions sera bloqué du 25 avril 2008 au 6 mai 2008. Seuls les actionnaires inscrits au 24 avril 2008 seront habilités à disposer du droit de

vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou à désigner un représentant. Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés, mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant, sont priés de prendre contact avec leur banque afin de requérir leur inscription à bonne date au registre des actions.

Le bulletin réponse joint à la convocation permet de commander la carte d'admission ou de mandater un représentant à l'exercice des droits de vote lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires (voir ci-dessous). Les actionnaires sont priés de retourner le bulletin réponse à Adecco S.A., c/o ShareComm-Service AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg, le plus vite possible, de manière à recevoir la carte d'admission et le rapport de gestion 2007 par la poste. Si la date de réception du bulletin réponse ne permet plus l'envoi par la poste, les cartes d'admission seront distribuées avant le début de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. Les cartes d'admissions seront envoyées au plus tôt le 25 avril 2008.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires peuvent se faire représenter comme suit:

- Par un tiers muni d'une procuration écrite. L'actionnaire doit à cet effet commander une carte d'admission, remplir le volet concernant la procuration et remettre cette carte d'admission au tiers mandaté;
- Par le représentant indépendant M. Andreas G. Keller, avocat, case postale 2924, CH-8021 Zurich. Les actionnaires qui souhaitent donner procuration au représentant indépendant doivent remplir le bulletin réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Pour des instructions particulières, les actionnaires sont priés d'utiliser le formulaire figurant au dos du bulletin réponse. Sauf instruction contraire, le représentant indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration;
- Par Adecco S.A. (représentation par le membre d'organe de la société). Les actionnaires qui souhaitent donner procuration à Adecco S.A. doivent remplir le bulletin réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Adecco S.A. votera toujours conformément aux propositions du Conseil d'administration. Si l'actionnaire souhaite voter différemment, il est prié de mandater

le représentant indépendant ou un tiers. Les bulletins réponse qui contiennent des instructions autres que celles de suivre les propositions du Conseil d'administration seront remis au représentant indépendant;

- Par la banque dépositaire. L'actionnaire doit à cet effet commander une carte d'admission, remplir le volet concernant la procuration et remettre cette carte d'admission à la banque dépositaire.

Les banques dépositaires, au sens de l'art. 689d al. 3 CO, et le représentant indépendant sont priés d'indiquer dès que possible à la société le nombre d'actions qu'ils représentent, mais au plus tard à 10 h 45 le jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, au contrôle d'accès.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sera à la disposition des participants dès le 27 mai 2008 auprès d'Adecco S.A., c/o Adecco Ressources Humaines S.A., rue des Fontenailles 16, CH-1005 Lausanne.

Le Conseil d'administration

